



## DISPOSITIFS RECONFINEMENT COVID-19, La CFE-CGC PSA Retail France vous INFORME

Suite à notre entretien audio de ce jour avec la Direction des Ressources Humaines :

Nous avons été informés de la tenue d'une séance de négociation ce lundi 2 novembre.

Elle aura pour objet, la « **Négociation d'un avenant à l'accord de performance des activités après-vente de PSA Retail France SAS** ».

Au cours de la semaine, devraient être présentés les dispositifs gouvernementaux relatifs à la mise en place du chômage partiel.

Son éventuelle mise en application devra faire l'objet d'une consultation du CSE Central afin d'être ensuite soumis à l'approbation de la DIRRECTE.

Les décrets relatifs à la vente des voitures neuves et d'occasion confirment la classification en commerce « non essentiel », les show-rooms ne pourront donc pas accueillir de clients.

La majorité des commerciaux devrait être concernée par le régime du chômage partiel.

À la question de la **CFE-CGC** sur la rémunération applicable aux vendeurs en activité sur site ou en télétravail, la direction a dit ne pas pouvoir se prononcer, admettant néanmoins qu'elle serait adaptée au contexte si particulier.

Elle s'est engagée à en définir et à en communiquer très rapidement les modalités.

**Vos représentants CFE-CGC,  
ont insisté sur l'urgence d'une clarification!**

Pour la CFE-CGC, Frank TOUPET & François MICHALSKI



#Coronavirus :  
Protégez-vous  
et protégez les autres

